

Annexe : tableau demande de paiement – subvention « façades »

Propriétaires	Adresse projet	Coût travaux TTC (€)	Traitement & forfait de travaux par m ²	Surface retenue	Eléments remarquables (€ TTC)	Taux	Subvention Ville (€)					Date agrément Ville	
							Subvention façade	Subvention éléments remarquables	Subvention totale	Plafond	Prime complémentaire *		Montant à payer
M. et Mme LEFEUVRE Thierry et Marie-Noëlle	« 13 rue Neuve » Parcelle AL n° 12	15 663.60	Façade (complet) : 120 € / m ² Pignon (lessivage) : 55 € / m ²	Façade 38.31 Pignon 80.30	1 379.40	25%	2 253.43	344.85	2 598.28	2 500.00	–	2 500.00	20/06/2022

Forfait de travaux par m² X Surface retenue en m² X Taux + (Traitement éléments remarquables X Taux)

**secteur Gambetta, Verdun, Soumet, Contresty, Quai du Port, Quai de la Cybelle*

Total subvention : 2 500.00 Euros